

ENSEIGNEMENT

La ministre n'a pas rassuré les profs

A lors qu'une grosse centaine d'enseignants ont manifesté hier après-midi devant le siège du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, place Surlet de Chokier à Bruxelles, la ministre francophone de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH), s'est entretenue avec leurs représentants pendant près d'une heure et demie. Sans parvenir à les rassurer.

« On crée un cours pour expliquer aux enfants ce qu'est la démocratie, et on se trouve face à une ministre qui nous dit qu'elle n'a pas le pouvoir. C'est une parodie ! », a réagi l'une des membres de la délégation.

À l'initiative du Corme, le Collectif des professeurs de religions, de morale et de philosophie et de citoyenneté, rejoint par le Collectif des professeurs de morale (CPM) ainsi que la toute récente ASBL r pact, ont dénoncé des « réformes chaotiques et non concertées », déconnectées des réalités du terrain.

Dans leur viseur notamment : l'obligation de suivre, en dehors des heures de travail, des formations pour pouvoir donner le cours de philosophie et citoyenneté (EPC) dans le secondaire, et

ce alors qu'aucune formation n'est prévue pour les professeurs de l'enseignement libre convictionnel, où l'éducation à la philosophie et la citoyenneté doit se faire de manière transversale.

« La ministre Schyns s'est engagée à défendre en intercabine notre proposition d'organiser les formations au maximum pendant nos journées de formation continuée plutôt que sur notre temps libre. Pour le reste,

elle n'a fait que répéter ce qu'elle a déjà dit. Le dialogue continue mais il ne sert à rien », rapporte Christophe Bodart, porte-parole à la fois du CPM et de l'association r pact.

L'EPC, déjà dispensé en primaire, doit faire son apparition dans tout l'enseignement officiel secondaire dès la prochaine rentrée scolaire.

« On a proposé de le postposer tant qu'on n'a pas réglé les problèmes qui se posent dans le primaire, mais c'est non. On nous demande donc de faire un choix de carrière entre l'EPC, les cours de religion et de morale alors qu'on n'a pas toutes les cartes en main, puisque les décrets n'ont pas encore été votés. On sait qu'il y aura des dispenses pour les formations, mais celles-ci ne seront accordées qu'au moment de l'inscription à ces formations », déplore Fabrice Li-

gny, l'un des fondateurs du Corme.

Au-delà de la problématique des cours convictionnels et d'EPC, les manifestants s'opposent au plan de réformes prévu par le Pacte pour un enseignement d'excellence, dont ils craignent une

mise en œuvre chaotique. Seuls un millier d'enseignants ont été consultés lors de l'élaboration de ce Pacte, regrettent-ils, tout en ne se considérant pas totalement représentés par les syndicats, qui ont, eux, participé directement à sa rédaction. ■